



AESH :
contre la précarité, contre les PIAL,
Pour un véritable statut
Tout le monde est concerné
Tous en grève le 8 avril !

Rassemblement 14h30 devant le Rectorat

En réponse à l'obstination du ministre qui refuse de s'engager vers une amélioration des conditions d'emploi des AESH et en réponse à la dégradation de leur mission depuis la création des PIAL, les organisations CGT éduc'action 86 , FNEC-FP-FO 86 , FSU 86 , SUD éducation et Recherche 86 (SNALC 86, CNT 86) appellent les personnels à la grève le 8 avril.

Le ministre répète que l'inclusion scolaire des élèves en situation de handicap est une priorité de son ministère. Pourtant, il fait le choix de maintenir dans la précarité les 110 000 AESH qui jouent un rôle essentiel dans l'accompagnement de la scolarité de ces élèves. Dans la Vienne, ce sont 470 AESH qui sont dans cette situation.

Malgré la promesse faite nationalement il y a un an d'engager un chantier sur le temps de travail et la rémunération, les AESH continuent de subir des temps de travail incomplets, pour 24 heures de travail hebdomadaires, soit 60% en moyenne, pour un salaire net de 760 euros par mois. Donc en-deçà du seuil de pauvreté !

À défaut d'un cadre d'emploi reconnaissant leurs missions, ils et elles sont condamnée-s à exercer sous contrat, sans pouvoir accéder à un statut leur assurant une garantie d'emploi, de carrière et de formation. On est encore loin d'un véritable métier.

Dans la Vienne, les 470 AESH sont réparties dans 25 PIAL (4 dans le privé et 21 dans le public). La mise en place des PIAL a considérablement dégradé leurs conditions de travail, puisque les AESH sont désormais appelé-e-s à intervenir dans plusieurs écoles ou établissements scolaires, à multiplier les accompagnements d'élèves. Ces services partagés demandant plus d'adaptabilité et de flexibilité, nuisent à la qualité de l'accompagnement, conduisant à du saupoudrage. Il s'agit surtout d'augmenter le nombre d'élèves accompagné-e-s en conservant le même nombre de personnels !

Un système perdant pour tous : AESH, élèves, enseignant-e-s et la réussite du service public d'éducation !

Depuis plusieurs années et notamment le Mercredi 10 juin dernier ,nos organisations syndicales ont alerté l'administration de la situation alarmante des AESH à tous les échelons. L'exaspération, le sentiment d'abandon et la souffrance s'expriment partout et se traduisent par des mobilisations très suivies dans les départements, en particulier depuis la mise en oeuvre des PIAL.

Pour nos organisations, il y a urgence à :

- engager une revalorisation des salaires et la possibilité de contrats à temps complet pour permettre aux AESH de vivre dignement de leur travail.
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens.
- créer un véritable statut de la Fonction Publique pour reconnaître le métier d'AESH.
- recruter massivement des AESH pour permettre aux élèves ayant des notifications d'être accompagnés à hauteur des besoins.
- proposer une véritable offre de formation.
- créer les postes nécessaires d'enseignant.e.s spécialisé.e.s et le maintien des structures spécialisées.

Le sort réservé aux AESH est le symbole d'une politique de paupérisation qui touche l'ensemble des personnels depuis 10 ans.

Les syndicats CGT éduc'action 86 , FNEC-FP-FO 86 , FSU 86, SUD'Education 86 (SNALC 86 , CNT 86) :

- appellent tous les personnels AESH à faire entendre leurs revendications à l'occasion de la journée de grève nationale du jeudi 8 avril ;
- appellent tous les personnels de l'Éducation nationale à se joindre à cette mobilisation, à participer à cette grève au côté des AESH pour faire valoir l'ensemble des revendications en défense des postes, des statuts, des salaires

Le jeudi 8 avril, soyons nombreuses et nombreux en grève !

Rassemblement devant le Rectorat 14h30

La satisfaction des revendications des AESH serait un point d'appui pour tous les personnels et notamment pour tous les personnels en situation de précarité (Contractuel.le.s, Assistant.e.s d'Education ...) qui représentent aujourd'hui plus de 20% des effectifs dans la fonction Publique.